

Bonjour,

Afin de faciliter le développement du bâti existant et ainsi répondre au besoin criant de se loger. Je suggère de permettre le développement en hauteur de tous les secteurs résidentiels qui sont généralement limités à 3 étages hors-sol, par contre tous agrandissements dans ce sens devraient répondre aux conditions de carbo-neutralité et de résilience. Par exemple, exiger une toiture végétalisée et même transformer les garde-corps en murs végétalisés afin de faciliter l'agriculture urbaine et contrer les îlots de chaleur, une bonne gestion de l'eau grise et/ou de pluie et avoir une forme alternative l'alimentation électrique panneau photovoltaïque et ou petite éolienne pour les besoins de base.

Viser la certification du défi du bâtiment vivant le "[Living Building Challenge](#)" *La certification Living Building Challenge au Québec : défis et pistes de solutions* (link is external). Serait une belle ligne directrice pour les rénovations du bâtis existant résidentiel de la grande région de Montréal et nous permettre d'être un chef de fils contre les changement climatique et de l'économie circulaire.

Merci pour cette opportunité de contribuer au développement durable de notre beau Québec et d'offrir pérennité au résident.

Au plaisir,

Marguerite Turgeon

Technicienne en bâtiment
État du parc – Service des Immeubles
400, boul. Rosemont, Montréal, QC H2S 0A2

